



## République et canton de Genève

### Commune de Cartigny



Dans sa séance du 21 février 2022, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

#### **Délibération relative à l'approbation d'un règlement d'utilisation du fonds de bienfaisance de la commune de Cartigny**

Le Conseil municipal décide par 8 oui, 0 non et 0 abstention sur 9 CM présents

1. D'adopter le règlement d'utilisation du fonds de bienfaisance de la commune de Cartigny, version au 21 février 2022.
2. De fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'échéance du délai référendaire

#### **Délibération relative à l'approbation d'un règlement d'utilisation du fonds de soutien pour fêtes et manifestations de la commune de Cartigny**

par 8 oui, 0 non et 0 abstention sur 9 CM présents

1. D'adopter le règlement d'utilisation du fonds de soutien pour fêtes et manifestations de la commune de Cartigny, version au 21 février 2022.
2. De fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'échéance du délai référendaire

#### **Dernier jour du délai référendaire : 11 avril 2022**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Cartigny, le 1<sup>er</sup> mars 2022

Le président

Juerg Loeffel